

Histoire de la filière laitière à La Réunion

La filière laitière s'est structurée autour de la SICALAIT depuis 1962.

A la fin des années 70, le Plan d'Aménagement des Hauts entérine la volonté politique de créer une activité économique dans les hauts de l'île. La priorité est donnée à l'élevage bovin, viande et lait. Ne connaissant pas de problèmes de débouchés, elle a connu une forte croissance jusqu'au début des années 2000.

Aujourd'hui les élevages doivent se moderniser, améliorer leur maîtrise technique et la conduite du troupeau, afin d'augmenter leur rentabilité : c'est l'enjeu du programme DEVELOPP'LAIT mis en œuvre depuis 2016 par la SICALAIT.

Un plan global de maîtrise sanitaire bovin est également en place afin d'améliorer le niveau sanitaire des élevages. Les trois actions qui constituent ce plan ont été construites en partenariat avec les filières lait et viande, le GDS et l'État afin de répondre au mieux aux problématiques sanitaires rencontrées :

- Lutte contre les insectes vecteurs
- Plan d'assainissement des maladies impactantes du cheptel bovin (IBR, BVD, Paratuberculose) et autres maladies (Leucose)
- Suivi des mortalités en élevage ruminant

Les acteurs de la filière et sa gouvernance

Les éleveurs :

68 élevages ont livré du lait en 2018. L'ensemble des éleveurs laitiers sont adhérents à la SICALAIT, il n'y a pas de producteurs indépendants.

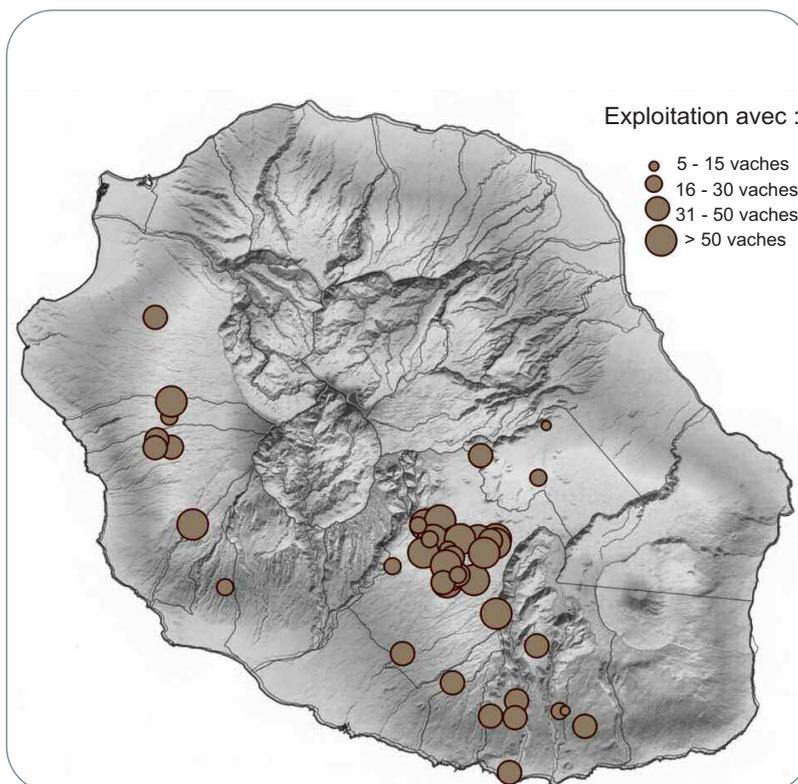
Principalement implantés sur les communes du Tampon (Plaine des Cafres), La Plaine des Palmistes, et Saint-Joseph, les élevages laitiers tendent à se moderniser et à réduire leur nombre en augmentant la taille de leur cheptel. Le cheptel laitier est composé d'animaux de race Prim Holstein.

La SICALAIT :

Unique structure de collecte de lait sur l'île, elle emploie 70 salariés, et réalise 31 M€ de chiffre d'affaires.

La SICALAIT a pour objectif le développement de la production laitière et l'approvisionnement des agriculteurs en aliments et intrants divers, ainsi que l'accompagnement des éleveurs (contrôle et dépannage des machines à traire, conseils techniques, conduite d'élevage, projets de développement, études et financements, assistance aux évolutions réglementaires).

La SICALAIT assure également une production de génisses. Les veaux femelles sont collectés chez les éleveurs, ils sont regroupés dans une « nurserie » (environ 700 femelles) à la Plaine des Cafres pour y être élevés et y recevoir tous les gestes sanitaires nécessaires à la production d'animaux indemnes de maladies. Les génisses gestantes sont ensuite revendues aux éleveurs.



Les outils industriels de transformation :

Deux usines de transformation permettent de valoriser la totalité de la production locale de lait. Elles complètent leurs besoins par l'importation de poudre de lait et de matières grasses.

La CILAM (compagnie laitière des Mascareignes), située à Saint-Pierre, transforme 85 % de la production locale (environ 15,5 millions de litres de lait) et commercialise 12 500 tonnes de produits frais sous les marques Yoplait, Candia, et Piton des Neiges, ainsi que 24 millions de litres de lait UHT, 11 millions de litres de jus de fruits, 340 tonnes de fromages (Fromagerie de Bourbon), et 840 000 litres de crèmes glacées.

La SORELAIT (société réunionnaise laitière), située au Port, transforme 15 % de la production locale (environ 2,7 millions de litres de lait) et commercialise 6 500 tonnes de produits frais des produits frais sous la marque Danone.

L'interprofession ARIBEV (Association Réunionnaise Interprofessionnelle du Bétail, de la Viande, et du Lait) :

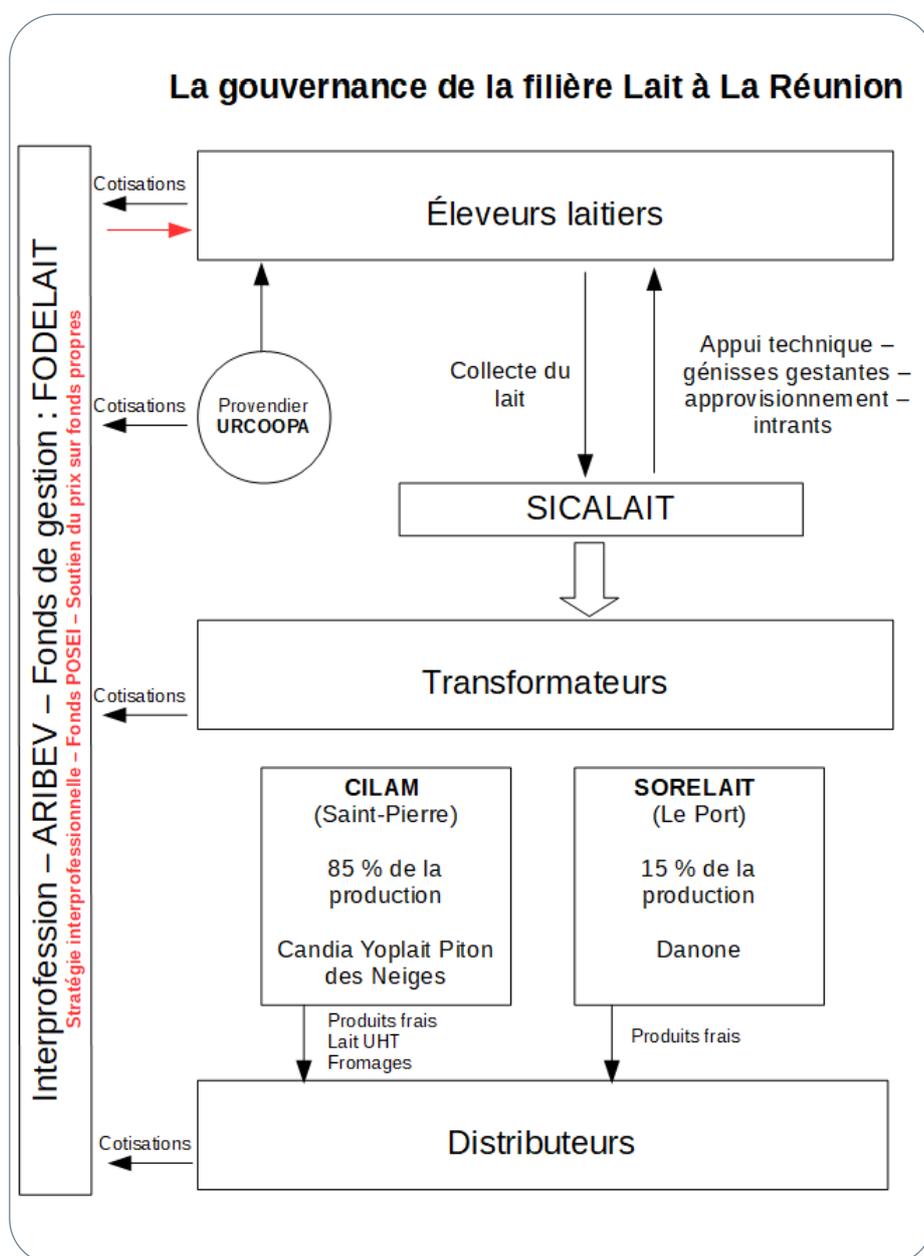
L'ARIBEV permet à la filière lait de La Réunion de définir sa stratégie interprofessionnelle et de la mettre en œuvre de façon consensuelle entre les producteurs laitiers, les provendiers, les transformateurs, les importateurs, et les distributeurs.

L'interprofession collecte les cotisations de ses membres, et en assure la gestion au sein du comité de gestion FODELAIT. Ces fonds permettent de financer des actions pour tirer vers le haut la filière et soutenir le revenu des producteurs. Elle assure également la gestion des fonds issus du POSEI.

Les autres acteurs :

Chambre d'agriculture : contrôle laitier, identification des animaux, accompagnement technique
Groupement de Défense Sanitaire : accompagnement sanitaire des élevages

Association Réunionnaise de Pastoralisme : accompagnement des éleveurs dans la gestion des prairies et des fourrages
URCOOPA : rations, alimentation animale



Les chiffres



68 éleveurs

18,2 millions
de litres de lait
livré en 2018

Elevage médian :

40 vaches
220 000 litres

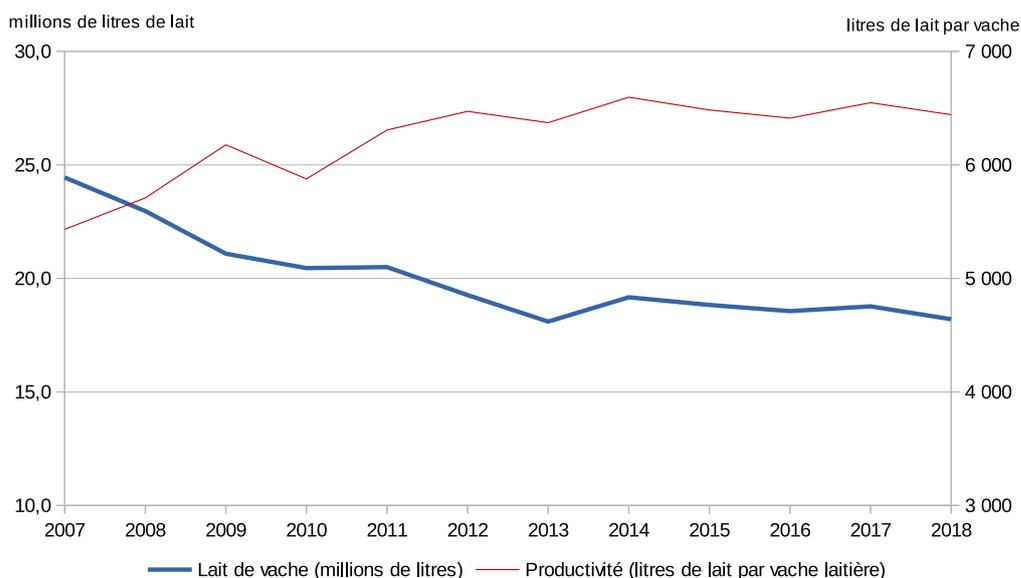
Performance
d'élevage :

6 200 litres /
vaches / an

Les chiffres de la production dans la filière

En 2018, 66 éleveurs ont livré 18,2 millions de litres de lait. Le troupeau d'élevage médian était constitué de 39,8 vaches laitières, produisant chacune en moyenne 6 100 litres de lait. La production d'élevage médian était de 220 000 litres de lait.

Evolution de la production laitière :



Après une baisse de la production jusqu'au début des années 2000, le volume annuel produit à l'échelle de l'île s'est stabilisé depuis 2012 autour de 18,8 millions de litres.

Les chiffres clés de la production laitière

	2007	2010	2013	2017	2018
Production livrée (en millions de litres)	24,04	19,81	18,05	18,8	18,2
Nombre d'élevages ayant livré du lait	120	90	80	68	68
Troupeau d'élevage médian (en VL)	33,3	35,6	35,2	38,5	39,8
Performance d'élevage (en litres/VL)	5 270	5 810	5 970	6 550	6 200
Production d'élevage médian (en litres)	190 000	207 000	210 000	244 000	220 000

Le nombre d'élevages est en baisse constante depuis 10 ans, avec environ deux fois moins d'élevages aujourd'hui mais avec des effectifs en hausse : 39,8 vaches laitières par troupeau médian en 2018 contre 33,3 en 2007, et une productivité plus importante 220 000 litres en 2018 pour 190 000 litre en 2007. Ces chiffres démontrent une augmentation constante des performances économiques des exploitations.

Caractérisation des cheptels :

Les trois quarts des élevages ont un cheptel inférieur à 50 vaches laitières. Il s'agit donc en majorité d'élevages de taille modeste. Le quart restant des éleveurs possède 46 % du troupeau laitier de La Réunion.

Le marché

Prix du lait :

En 2018, en tenant compte des divers soutiens (POSEI, Fodelait, SICALAIT), le lait a été payé 608 €/1000 litres au producteur. La totalité du lait est achetée par les transformateurs de l'île : CILAM et SORELAIT.

Taux de couverture du marché :

La production locale de lait couvre 96 % du marché local de lait frais, et 40 % du marché global (frais, transformé, et congelé), ce qui laisse une marge de progression très importante pour la filière.

Les importations de produits laitiers à La Réunion en 2018 :

Fromages et caillebotte

10 207 Tonnes



Lait et crème de lait, non-concentrés ni additionnés de sucre ou d'édulcorants

8 219
Tonnes



Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants

4 002
Tonnes



Beurre et autres matières grasses provenant du lait

2 831 Tonnes



Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants

144 Tonnes

Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, kephir et autres laits et crèmes

117 Tonnes

Données économiques de la filière

La production laitière dans les comptes de l'agriculture

En 2018, la valeur de la production laitière représentait 13,46 millions d'euros en tenant compte des soutiens publics du POSEI à la filière, soit 10,2 % de la valeur générée par les filières animales, et 3,2 % de la valeur totale de la production agricole de La Réunion.

Les soutiens publics à la filière :

FEADER

En 2019, et dans le cadre de la réponse aux appels à projet sur le conseil individuel et le transfert de connaissance, la SICALAIT a obtenu le financement de 2,7 ETP / an.

Les investissements dans les bâtiments d'élevages et dans les outils agro-industriels peuvent être également soutenus. En 2018, 2,234 millions d'euros de subventions ont été versées pour des tels investissements, toutes filières animales confondues.

POSEI

Les dossiers de l'année 2018 sont en cours d'instruction en 2019

Libellé de l'aide POSEI	2017
Aide à la collecte	732 138 €
Aide Coeur pays	2 570 581 €
Aide à la production de lait	2 065 006 €
Aide à la transformation fromagère	176 209 €
Mise en marché et commercialisation produits	863 095 €
Aide à la croissance maîtrisée de la production	48 439 €
TOTAL	6 455 468 €

L'approvisionnement en matières premières pour la fabrication d'aliments à La Réunion est également soutenu par le Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA), à hauteur d'environ 15,3 M€ par an toutes filières animales confondues.